

"Le patronat et l'État devant l'adhésion à la CEE" dans Le Monde diplomatique (Novembre 1977)

Légende: En novembre 1977, le mensuel français Le Monde diplomatique analyse l'attitude du patronat et de l'État grecs face aux enjeux de l'adhésion du pays aux Communautés européennes.

Source: Le Monde diplomatique. dir. de publ. Fauvet, Jacques ; RRéd. Chef Julien, Claude. Novembre 1977, n° 284. Paris.

Copyright: (c) Le Monde Diplomatique

URL:

[http://www.cvce.eu/obj/"le_patronat_et_l_etat_devant_l_adhesion_a_la_cee"_dans_le_monde_diplomatique_novembre_1977-fr-d5e495d3-affd-41bc-beef-3477843e76f0.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 17/09/2012

Le patronat et l'État devant l'adhésion à la CEE

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la politique économique de l'État grec se trouve partagée entre deux impératifs difficilement conciliables: a) d'un côté, assurer les conditions d'une « serre chaude » économique nationale, susceptible d'encourager l'initiative du capitalisme local; b) d'un autre côté chercher toujours des points d'ouverture du système vers l'extérieur, en vue de résorber les tensions inflationnistes internes.

En bonne logique, il y aurait là une contradiction en principe insurmontable: le protectionnisme engendre l'inflation qui, à son tour, impose l'ouverture du marché vers l'extérieur; ce jeu finit toujours par remettre en question les fondements même de la politique protectionniste. Cependant, c'est sur ces deux axes, apparemment incompatibles, que fut érigé pratiquement le développement grec de l'après-guerre.

La faiblesse traditionnelle du marché grec et une forte concentration des revenus ont depuis toujours découragé les investissements dans les secteurs productifs. Les capitaux sont attirés plutôt par les transports maritimes, les banques, le commerce, la construction. Le peu d'attraits que l'industrie n'est pas fonction du mauvais calcul des entrepreneurs grecs, puisque le capital étranger affluant vers le pays fait preuve d'une analogie réticence.

C'est pourquoi l'État grec, dans l'après-guerre, n'a pratiquement pas cessé d'élaborer des systèmes d'incitation et de protection, à l'intention du capital — autochtone ou étranger — dans l'industrie licences, cautions, primes, subventions, exonérations, garanties, exclusivités, etc. Dans ces conditions, l'éloge de l'initiative privée n'a très souvent été que théorique: pratiquement, la plupart des décisions des entrepreneurs étaient suscitées par le dispositif étatique préétabli. Aussi le protectionnisme a comporté un gonflement organique du *coût social* de l'industrialisation. Celle-ci, apparemment fondée sur l'initiative privée, a dû en réalité compter de façon décisive sur l'appui de l'état et sur les subsides sociaux.

Cependant, le revers de la médaille, comme il fallait s'y attendre, a été l'inflation. D'abord, la protection tarifaire, en tant que telle, entraîne indirectement la hausse du niveau général des prix. Ce qu'on gagne par le tarif, on finit par le céder en restriction du marché local. Ensuite, l'impulsion économique de l'État est même plus coûteuse que la politique keynésienne anticyclique. Dans les sociétés « sous-développées », il s'agit de susciter un mouvement industriel *ex nihilo*. C'est pourquoi, ici, l'inflation n'est pas un simple avatar, mais le produit organique de l'intervention étatique et du protectionnisme. Enfin, les pressions inflationnistes en Grèce ont été renforcées par le gonflement des investissements non-productifs, par l'accroissement spectaculaire des recettes invisibles et par les entrées de capitaux monétaires.

Ces conditions ont imposé un type de développement mené par la demande plutôt que dirigé par l'offre ou par une planification étatique. En d'autres termes, c'est un excès structurel de la demande sur l'offre qui mit en mouvement le processus de développement; ce même excès le limita par la menace de pressions inflationnistes grandissantes. Depuis 1953, une euphorie dans les affaires est maintenue grâce à l'injection régulière d'un flux d'« expansion impulsive » des moyens des paiements. Aussi l'activité dans le bâtiment, bien que dénoncée comme parasitaire, est également soutenue par une politique permanente de prêts à la construction; il semble qu'au fond on lui reconnaisse des vertus créatrices, notamment par la demande qu'elle engendre.

Le problème central des autorités économiques n'a pas été de supprimer l'inflation, mais de la maintenir à des taux utiles. Sur cette base, on peut distinguer quatre phases de l'économie grecque de l'après-guerre.

De l'isolement à l'ouverture

Entre 1945 et 1953, on a tenté l'expérience du protectionnisme avec une économie fermée sur l'extérieur, ou du moins contingentée. Plusieurs « plans de reconstruction » ont vu le jour, avec des succès médiocres Le point capital de ces expériences: une inflation organique, aussitôt enclenchée par les mesures protectionnistes, s'accumulait à l'intérieur du système jusqu'à le faire exploser. De 1945 à 1953, la monnaie nationale a ainsi subi sept dévaluations et perdu au total près de 99% de sa valeur par rapport au dollar. Les tentatives d'industrialisation ont avorté, ainsi que presque tout mouvement de reprise économique en

général. On en est même arrivé à prêcher en faveur d'un équilibre quasiment sans croissance et sans industrialisation (cf. le projet de M. K. Varvaressos, gouverneur de la Banque centrale, au début des années 50), ce qui évidemment constituait déjà une démission par rapport à l'objectif du développement.

A partir de 1953, un nouveau modèle est élaboré: on supprime presque toute restriction quantitative du commerce extérieur, tout en maintenant des tarifs élevés. Cette mesure est compensée par une dévaluation de la drachme de 50% par rapport au dollar. Mais, cette fois-ci, la dévaluation fonde dès le début la nouvelle expérience protectionniste au lieu de la clore en consacrant son échec. Or si d'un côté on libère les échanges, de l'autre — car la dévaluation — on les limite. Cependant, les deux mesures émanent de la même logique protectionniste: la libération des échanges aurait pour fonction *d'éponger* les excès de la demande interne et de ramener ainsi l'inflation au seuil d'une expansion véritablement « impulsive ».

Mais les importations ne seraient pas possibles sans une « capacité d'importation » croissante, voire sans un flux croissant de devises. D'où la chasse aux devises étrangères après 1953. L'émigration des ouvriers grecs à l'étranger a été une formidable machine à procurer au pays une part considérable des devises recherchées: cet apport, en liaison avec les recettes du tourisme et de la navigation, avec le flux des capitaux et d'endettement international, a fondé la remarquable stabilité monétaire que la Grèce a connue après 1953.

Cependant, le triptyque « dévaluation - libération des échanges -entrées de devises » n'a été qu'une simple *solution comptable* au problème du développement: bien que protectionniste, ce modèle n'a pas réussi à susciter un important volume d'investissements dans le pays. L'équilibre comptable national, tout en assurant l'insertion sans à-coups dans le marché international, n'était pas en soi suffisant pour lancer l'industrialisation. De 1953 à 1963, malgré protection et stimulants, les investissements industriels ont végété autour de 8% - 10% de la formation du capital.

Un élément nouveau fait alors son apparition: la détérioration continue des termes de l'échange avec l'étranger. L'inflation dans les économies occidentales, la longue crise, monétaire d'abord, économique ensuite, dans les années 1960-1973, ont fait de la Grèce un pays importateur d'inflation. Le décalage entre les prix unitaires des importations et des exportations a dépassé 20% au détriment des produits grecs. C'était là bel et bien une protection complémentaire. Dans ces conditions, on découvre en Grèce, après 1960, un paradis de stabilité monétaire, un lieu de relativement faibles coûts de production: sont faibles les coûts salariaux et sociaux, l'énergie, les travaux éventuels de sous-traitance, la fiscalité des entreprises. La Grèce voit ainsi arriver, pour la première fois, des investissements étrangers importants, (Pechiney, ESSO, etc.). Pour la première fois aussi, un capital local commence à se lancer dans les secteurs industriels.

1960-1973: l'essor industriel

AU moment où la récession s'élargit dans les économies occidentales, la Grèce enregistre de formidables taux de croissance. De 1960 à 1973, les pays occidentaux ont enregistré une croissance de 63% tandis qu'en Grèce l'indice a progressé de 102%. Cela est dû principalement au prodigieux essor de la production industrielle qui, elle, a progressé pendant la même période de 267%. Le nombre des établissements industriels employant plus de dix personnes a augmenté de 35%; la force motrice industrielle s'est accrue de 225%. La proportion de la demande interne couverte par l'industrie nationale s'est élevée de 67% en 1964, à 85% en 1973. L'apport du capital étranger a été relativement réduit: 3% des investissements en capital fixe dans l'ensemble et 16% dans l'industrie. La Grèce a réussi à capitaliser plus de 30% de son produit national. Vraisemblablement donc, dans les années 1963-1973, une machine productive capitaliste se serait installée en Grèce.

Cette performance fut solidement épaulée par l'Etat. Les raffinements fiscaux, les exclusivités, les privilèges ont atteint des niveaux jamais vus, notamment sous le septennat critique du régime des colonels, 1967-1974. Dans cette période, dépassant tous les précédents, le financement public de l'économie bondit de 7% du financement total jusqu'à 25%. L'Etat des colonels intervenait pour assurer certaines conditions favorables au lancement des entreprises industrielles, mais aussi plus directement: il acceptait de financer jusqu'à 100% certains projets d'investissements (textile, etc.). De même, l'économie a reçu de puissants coups de fouet sous forme de prêts massifs à la construction.

Cette politique, menée jusqu'à son paroxysme, eut un double effet: d'un côté, certes, elle suscita un développement industriel sans précédent (les taux de profit industriels sont passés de 7% en 1967 à 18% en 1973), mais d'un autre côté elle prépara la noyade du pays dans l'inflation. Les importations sont passées de 20% de la production intérieure brute en 1963 à 30% en 1973. L'affluence exceptionnelle de devises avait permis au pays de compenser les effets de la détérioration des termes de l'échange. Cependant, l'équilibre du modèle fut brisé en 1972-1973 pour deux raisons:

- a) la montée des prix du pétrole et l'apparition au grand jour de l'inflation qui sévissait en Europe;
- b) la décision des colonels d'associer la drachme à la dévaluation du dollar en février 1973.

Cette fois-ci, le décalage des prix fut tellement important que des problèmes graves apparurent dans la balance des paiements et dans la structure des coûts de l'industrie. En d'autres termes, le renchérissement des matières premières importées n'a été compensée ni par un élargissement proportionnel du marché interne ni par des gains de compétitivité analogues sur le marché international. A partir du printemps 1973, l'inflation — qu'on dissimulait depuis vingt ans — explose et se développe à une allure alarmante: la Grèce, pays modèle de stabilité monétaire, devient le pays le plus touché par l'inflation.

Réserve des milieux d'affaires

Les dirigeants grecs sont aujourd'hui beaucoup plus hantés par le spectre de la récession que par celui de l'inflation. Toutefois, celle-ci est loin de se résorber. De 1972 à 1976, les dépenses en combustibles importés ont été multipliées par cinq. Les termes de l'échange se sont détériorés de 18% environ. Les dépenses militaires, entre 1973 et 1977, ont dû être multipliées par quatre. La propension à importer a dépassé en 1976 30% du revenu national.

Sur ce fond est venu s'ajouter le problème de l'adhésion à la C.E.E. Pour des raisons plutôt politiques et militaires, le gouvernement actuel est disposé à faire tout le nécessaire pour obtenir un avis officiel favorable à l'adhésion au Marché commun. Cependant, ce « forcing » ne rencontre pas l'approbation générale des hommes d'affaires. Cette divergence s'exprime aussi par ce qu'on désigne en Grèce, depuis trois ans déjà, comme une « *grève des investissements* ». Une partie des patrons grecs, « gâtés » par la politique des colonels, se montre réticente à maintenir l'effort productif sous le régime actuel, fût-il de droite. Ces patrons craignent qu'une adhésion à la C.E.E. ne se traduise par une remise en question de leur situation privilégiée, cautionnée jusqu'à présent par la politique protectionniste.

En décembre 1975, le gouverneur de la Banque centrale, M. X. Zolotas, dénonçait « *les profits de quasi-monopole que les entreprises grecques puisaient dans des conditions artificiellement créées et soutenues par l'Etat* ». De même, en avril 1976, il avertissait les hommes d'affaires grecs que « *l'époque des stimulants économiques forts, du protectionnisme excessif et des bas coûts salariaux, assurant une croissance du capital facile et rapide, était révolue à jamais* ». La politique économique grecque découvre subitement que « *seules les conditions de la libre concurrence peuvent assurer l'accumulation accélérée du capital, le progrès technologique et l'amélioration du niveau de vie* » (Zolotas). De même, M. J. Pasmazoglou, président de la commission parlementaire Grèce-C.E.E., dénonçant la « *misère protégée* », avertit à son tour les hommes d'affaires que « *toutes les situations privilégiées et les exclusivités existantes doivent disparaître aussitôt avec l'entrée dans la C.E.E.* » L'élan européen des dirigeants actuels est tel que ce qui, dans le passé, était considéré digne d'être protégé apparaît aujourd'hui comme une « *situation artificielle de monopole* » méritant d'être supprimée.

La réponse du patronat ne se fit pas attendre: de 1973 à 1976, les investissements industriels ont baissé de 22%. Toutefois, la production industrielle s'est accrue de 11%, ce qui laisse supposer une utilisation plus intensive des équipements. On comprend que les patrons s'efforcent de s'en sortir, provisoirement, avec les moyens du bord, sans risquer des investissements importants qui bouleverseraient la technologie existante. Ceci explique aussi, entre autres, comment un tel arrêt des investissements ne s'est pas encore traduit par un taux de chômage analogue.

Certes, cet attentisme est aussi une conséquence du renchérissement excessif des biens d'équipement sur le marché international et de la baisse des taux de profit (18,5% en 1973, 6,5% en 1975). Aujourd'hui, en Grèce, les industriels n'effectuent plus que des « *investissements complémentaires* », reconnaît M. D. Marinopoulos, président du patronat grec. L'épargne, de 28% du revenu national en 1973, a baissé à 14% en 1975. Le marché national des biens d'équipement se trouve en récession absolue. La seule branche qui progresse relativement est celle des biens de consommation. Apparemment, on achète un produit aujourd'hui parce que demain son prix va renchérir.

Dans ce contexte, le gouvernement a fixé comme objectif non négociable l'europanisation économique et sociale du pays. Il se déclare décidé à mobiliser tous les moyens pour couvrir les « découverts » en investissements, créés par la « grève des patrons ». Le premier ministre a récemment encore demandé aux gouverneurs des banques contrôlées par l'Etat de procéder à des investissements de 600 millions de dollars environ, dans les plus brefs délais. Aussi, le plan pour 1976-1980 (déposé en mai 1977) fixe comme objectif de doubler, jusqu'en 1980, les investissements publics et les dépenses de l'Etat en général.

Vers la fin du protectionnisme ?

Bref, l'éventuelle adhésion à la C.E.E. incite l'Etat grec à intervenir encore plus directement dans le domaine économique pour parer aux insuffisances de l'économie privée. Certes, le glas du protectionnisme traditionnel sonne déjà, et, par là même, une des causes structurelles de l'inflation pourrait aussi disparaître. Cependant, le problème économique fondamental, fût-ce après l'adhésion à la C.E.E., ne continuera pas moins à se poser en termes de développement. Dans cette perspective, on peut penser qu'une structuration d'un type nouveau commence progressivement à se dessiner.

Dans ce schéma, les mesures protectionnistes ne pourront être extérieures aux initiatives d'investissement, puisqu'une telle protection est formellement exclue par le traité de Rome. Désormais, la seule « protection » possible sera forcément *liée intrinsèquement* à la plus ou moins franche initiative de l'Etat. Ce sera probablement la nouvelle voie normale pour les branches atrophiques et celles qui nécessitent encore une protection.

C'est peut-être cette perspective que rejettent les patrons grecs lorsqu'ils dénoncent les prétentions « *socialisantes* » du gouvernement actuel. Toutes ces modifications en cours risquent, selon eux, d'« *encourager la lutte de classes, d'anéantir le patronat et le capital et de décourager l'initiative privée* » (cf. discours du président du patronat grec, mai 1977). Dans ces conditions, le gouvernement aura-t-il la cohérence nécessaire pour mener jusqu'à son terme l'épreuve de force qu'il a lui-même engagée et dont dépend l'avenir le plus immédiat du pays ?

KOSTAS VERGOPOULOS

Maître de conférences en sciences économiques à l'Université de Paris VIII.